

Les enseignants du Collège Stendhal  
59 Rue Paul Lambert  
31100 TOULOUSE

Toulouse, le 12 septembre 2022

A l'attention de M. SIEYE  
DASEN de l'Académie de Toulouse  
Rectorat de l'Académie de Toulouse  
75 Rue St Roch  
31400 TOULOUSE

S/c de Mme MARTINEZ, Principale

**Objet : Moyens complémentaires DG Collège Stendhal**

Monsieur le DASEN,

Comme indiqué dans notre courrier en date du 27 juin 2022 pour lequel nous n'avons reçu aucune réponse, et faisant suite à une motion au Conseil d'administration de février 2022, la DG affectée à notre établissement cette année est exactement la même que celle de l'an passé, déduction faite des 4 heures allouées en complément en septembre 2021.

Vous n'êtes pas sans savoir que la DG 2021 avait été fortement réduite par vos services (perte de plus de 50 heures sur l'ensemble de l'établissement), et que les difficultés des élèves ne cessent de croître, parallèlement à l'augmentation du nombre total d'élèves (594 élèves à ce jour soit plus de 20 élèves de plus que l'an passé).

Tous les dispositifs d'accompagnement et d'aide aux élèves qui nous paraissent indispensables en Réseau d'Education Prioritaire, en particulier pour les élèves les plus en difficulté, n'ont pas pu être mis en œuvre faute de moyens horaires. Aussi, il nous semble essentiel que vous abondiez dans les plus brefs délais la Dotation Globale de notre établissement pour que nos élèves puissent continuer à bénéficier de dispositifs d'accompagnement indispensables à leur réussite.

Nous vous serions donc reconnaissants de nous indiquer dans les plus brefs délais le nombre d'heures complémentaires allouées à la DG afin que la Direction puisse travailler de manière la plus efficace possible malgré la rentrée déjà engagée et offrir aux élèves de meilleures modalités d'apprentissage.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le DASEN, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les personnels enseignants et d'éducation du Collège Stendhal